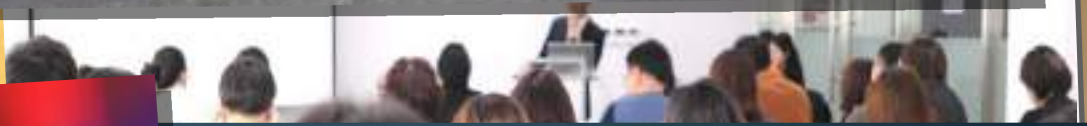


Formation en Intra ou Inter-entreprises



COMPARAISON ENTRE LA REGLEMENTATION CHINOISE (CHINA) & EUROPEENNE DES MATERIAUX POUR LE CONTACT ALIMENTAIRE .

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE A MODULER (0,5 jour ou 1 jour) :
Avec une approche « terrain » intégrant de nombreux cas concrets

Introduction : Pourquoi une réglementation sur le contact alimentaire ?

- Interactions contenants/contenus, Responsabilités de la Supply chain,
- Les différentes législations mondiales : Europe, FDA, Mercosur, Japon,...

Etude de la réglementation européenne et pays membres (dont France) :

- Architecture globale de la législation en contact alimentaire (MCDA) :**
- Règlement cadre (CE) N°1935/2004 : inertie, traçabilité, étiquetage,...
 - Règlement cadre (CE) N°2023/2006 : bonnes pratiques de fabrication.

Introduction sur les différentes réglementations spécifiques par matériaux :

- Législations européennes harmonisées (plastiques, céramiques,...),
- Dispositions spécifiques : métaux & alliages, verre, silicone, caoutchouc,...

Focus sur les exigences législatives pour les principaux matériaux :

- Etude des plastiques, papiers/cartons et des métaux & alliages,
- Substances autorisées et Substances Non Intentionnellement Ajoutées (NIAS),
- Limites de migrations globales, spécifiques (LMS), Qm, critères de pureté,...
- Explications sur les barrières fonctionnelles et absolues,
- Contrôles de conformité (choix des simulants, temps, T°C de simulation,...),

Déclaration de Conformité (DC) - comprendre les enjeux de ce document :

- Structuration correcte d'une DC (périmètre réglementaire, preuves associées).

Base réglementaire de la Chine (China) et comparaison avec la législation UE :

- Décret présidentiel N°21, Exigences du GB 4806.1-2016, GMP selon GB 31603-2015, BPA (Bulletin N°15-2011), Additifs GB 9685-2016, Matériaux GB 4806.2 à 11-2015 (caoutchouc, céramique, verre, plastiques, papiers, métaux, vernis,...), Analyses (GB 5009.156 et GB 31604.1 / .2 / .49) → *comparaisons avec l'UE.*

Synthèse de la formation et conclusion

INTERVENANT : **Alain BOBÉ (Directeur de PURE LABORATOIRE)**

*Expert réglementaire, Docteur en Chimie analytique
+ de 20 années d'expérience en contact alimentaire*



INSCRIPTIONS : modalités et inscriptions auprès de PURE LABORATOIRE

PURE LABORATOIRE : organisme de formation n°76 66 02112 66

OBJECTIFS DU JOUR :

- Comprendre les principaux textes réglementaires européens et français,
- Etude des bases de la législation China,
- Comparer les textes UE et chinois.

PUBLIC CONCERNE :

- Pas de pré-requis nécessaires,
- IAA : Qualité, Packaging, R&D, Achats,
- Vins, Fabricants d'emballages,...
- Grande Distribution : Qualité, Achats,

INFORMATIONS & TARIF :

- **Dates et lieux :** à définir en INTRA.
- **Durée :** variable (0,5 à 1 jour),
- **Tarif :** à définir